COMPTE RENDU

L'an deux-mille-dix-huit, le 16 octobre à 14 h 30, le Comité Syndical du SYMADREM, s'est réuni suivant convocation du 11 octobre 2018 au siège du SYMADREM sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MASSON. Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 11 octobre 2018, le Comité Syndical dûment convoqué peut délibérer valablement sans condition de quorum.

NOMBRE DE DELEGUES: 29

<u>Présent(s) titulaire(s) votant(s)</u> (3): Jean-Luc MASSON (Président) (11 voix), Guy CORREARD (11 voix), Gilles DUMAS (4 voix),

Présent(s) suppléant(s) votant(s) (0):

Présent(s) suppléant(s) non votant(s) (0):

Absent(s) excusé(s) (24): Pascale LICARI, Jean DENAT, Henri PONS, Philippe PECOUT, Geneviève BLANC, Christian BASTID, Cyril JUGLARET, Monique NOVARETTI, Julien SANCHEZ, Frédéric BRUNEL. Philippe MAURIZOT, François DE CANSON, Marie-Pierre CALLET, Marcel BOURRAT, Eric BERRUS, Jacky PASCAL, Laurent PELISSIER, Léopold ROSSO, Alain DUPONT, Roland CHASSAIN, Lucien LIMOUSIN, Martial ALVAREZ, Juan MARTINEZ, Corinne CHABAUD.

Absent(s) excusé(s) donnant pouvoir (1): Catherine EYSSERIC à Gilles DUMAS (11 voix),

PRESENTS: 3 TITULAIRES = 3 VOTANTS TOTAL: 3 VOTANTS + 1 PROCURATION SOIT 37 VOIX

Monsieur CORREARD Guy est désigné(e) secrétaire de séance à l'unanimité.

<u>Représentants de l'Administration</u>: M. GAUTIER, Directeur Général – M. MALLET Thibaut, Directeur Général Adjoint - Mme CASTILLON Patricia, Responsable du Pôle Finances/Budget - Mme COUNIOT Béatrice, Responsable du Pôle RH-Subventions-Délibérations,

Un hommage est rendu à Mme VESENTINI Mylène, membre du Comité Syndical pour la Région Occitanie, décédée accidentellement avec son époux en septembre dernier. Dans l'attente de la désignation d'un délégué titulaire, son remplacement est assuré par un suppléant de la Région Occitanie.

L'ordre du jour est donc le suivant :

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des Comités Syndicaux des 21 et 28 juin 2018

Compte rendu des décisions du Président

Désignation d'un représentant et d'un suppléant à la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM)

Dématérialisation des convocations et des actes administratifs et transmission électronique au contrôle de légalité

Personnel: revalorisation de la valeur nominale du titre-restaurant

Personnel : adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le CDG13 pour le risque « santé »

Modification des Autorisations de Programmes et des Crédits de paiement (AP/CP)

Modification des inscriptions budgétaires du budget 2018 : Approbation de la décision modificative n°1

Description de l'organisation et des consignes mises en place pour assurer l'exploitation, l'entretien et la surveillance en toutes circonstances des ouvrages des systèmes d'endiguement

Approbation du principe de mise en place des Conventions d'Occupation Temporaire (COT) pour les ouvrages de tiers présents dans les ouvrages du Système d'endiguement

Sécurisation du Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crue (PGOPC) 3^{ème} phase Implantation de limnigraphes le long du Delta du Rhône pour la surveillance des digues en crue et mise en œuvre de bornes repères des ouvrages et réseaux traversants - Demandes de subventions : FEDER / Etat / Régions /Départements

Travaux de création d'une digue à l'ouest du remblai ferroviaire Tarascon / Arles et mesures associées - Acquisitions foncières à l'amiable via un traité d'adhésion et bulletin d'indemnité d'éviction dans le cadre de la procédure d'expropriation Terrier L20-260

N° 2018-51 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Approbation des procès-verbaux des Comités Syndicaux des 21 et 28 juin 2018

Adopté à l'unanimité.

N° 2018-52 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE Compte-rendu des décisions prises par le Président		
N°	OBJETS	MONTANTS
2018-12	Autorisant la signature de l'accord-cadre avec marchés subséquents pour la fourniture de véhicule de longue durée	Sans mini / maxi

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises par Monsieur MASSON Jean-Luc sur le fondement de la délibération n° 2016-79 du 8 décembre 2016 portant délégations données au Président par le Comité Syndical.

N° 2018-53 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Désignation d'un représentant et d'un suppléant à la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM)

Sont désignés comme représentants du SYMADREM au sein de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs : Monsieur MASSON Jean-Luc, en qualité de titulaire et Monsieur DUMAS Gilles, en qualité de suppléant.

Adopté à l'unanimité

2018-54 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Dématérialisation des convocations et des actes administratifs et transmission électronique au contrôle de légalité

Le Comité adopte l'envoi dématérialisé des convocations et des dossiers pour les réunions du Comité Syndical en substitution de l'envoi sous forme papier par le biais d'une plateforme sécurisée.

Il approuve la mise en place d'une plateforme dématérialisée sécurisée pour la gestion des actes administratifs. Il décide de s'engager dans la télétransmission des actes administratifs, budgétaires et des marchés publics, au contrôle de légalité et autorise le Président à signer la convention, ainsi que ses avenants éventuels, de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité « Actes » avec le représentant de l'Etat.

Adopté à l'unanimité

N° 2018-55- PERSONNEL

Revalorisation de la valeur nominale du titre-restaurant

La valeur nominale des titres-restaurant est fixée à 9,05 € avec une participation patronale maintenue à 60 %.

Adopté à l'unanimité

N° 2018-56 - PERSONNEL

Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le CDG13 pour le risque « santé »

Adopté à l'unanimité

N° 2018-57- FINANCES

Modification des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP)

Est approuvé le tableau, listant les AP ainsi que leurs ventilations en CP. Ces modifications seront portées au Budget 2018. Ces AP et CP seront actualisés au fur et à mesure de l'évolution des dossiers.

Adopté à l'unanimité

N° 2018-58 - FINANCES

Modification des inscriptions budgétaires du budget 2018

Approbation de la décision modificative n°1

Adopté à l'unanimité

N° 2018-59 - EXPLOITATION

Description de l'organisation et des consignes mises en place pour assurer l'exploitation, l'entretien et la surveillance en toutes circonstances des ouvrages des systèmes d'endiguement

Le Comité prend acte des prescriptions contenues dans le décret du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques dit « décret digues » et dans l'arrêté du 7 avril 2017 précisant le plan de l'étude de dangers des digues organisées en systèmes d'endiguement.

Sont approuvés les niveaux de protection, de sûreté, de danger et de submersion des ouvrages présentés en annexes 1 à 4 ainsi que le document annexé décrivant l'organisation et les consignes mises en place pour assurer l'exploitation, l'entretien et la surveillance en toutes circonstances des ouvrages des systèmes d'endiguement.

Il a été ajouté un état alerte tempête qui est donné pour information au maire.

Les équipes de surveillance communales assureront la surveillance des ouvrages jusqu'à l'atteinte de prévision de dépassement du niveau de danger du secteur surveillé.

Adopté à l'unanimité

N° 2018-60 - EXPLOITATION

Approbation du principe de mise en place des Conventions d'Occupation Temporaire (COT) pour les ouvrages de tiers présents dans les ouvrages du Système d'endiguement

Adopté à l'unanimité

N° 2018-61 - PLAN RHONE (CPIER 2015-2020)

Travaux de création d'une digue à l'ouest du remblai ferroviaire Tarascon / Arles et mesures associées - Acquisitions foncières en cours Sécurisation du Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crue (PGOPC) 3^{ème} phase

Implantation de limnigraphes le long du Delta du Rhône pour la surveillance des digues en crue et mise en œuvre de bornes repères des ouvrages et réseaux traversants

Demandes de subventions : FEDER / Etat / Régions /Départements

Adopté à l'unanimité

N° 2018-62 - PLAN RHONE (CPIER 2015-2020)

Travaux de création d'une digue à l'ouest du remblai ferroviaire Tarascon / Arles et mesures associées - Acquisitions foncières à l'amiable via un traité d'adhésion et bulletin d'indemnité d'éviction dans le cadre de la procédure d'expropriation Terrier L20-260

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur MASSON informe que la prochaine séance du Comité syndical est fixée au jeudi 13 décembre 2018 à 14 h 30.

La séance est levée à 15 h 50.

Signature du secrétaire de séance

Guy CORREARD

Signature du Président

Iean-Luc MASSON